



Groupe européen dédié au développement durable

Compte rendu de l'assemblée générale mixte du 24/06/2010 Distribution du dividende 2009 par actions ou en numéraire

L'assemblée générale mixte du groupe AUREA, qui s'est tenue le 24/06/2010 sous la présidence de Monsieur Joël PICARD, a approuvé l'ensemble des résolutions figurant à l'ordre du jour à l'exception de la 16^{ème} résolution (délégation de compétence en vue d'une augmentation de capital réservée aux salariés).

Dans sa 2^{ème} résolution, l'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende de 0,10 € au titre de l'exercice 2009, payable soit par actions soit en numéraire.

Le prix d'émission des actions ordinaires nouvelles, qui seront remises en paiement du dividende, est fixé à 6,29 €. Ce prix correspond à 90% de la moyenne des cours de clôture des 20 séances de bourse précédant le jour de l'assemblée générale, diminuée du montant net du dividende décidé par l'assemblée soit 0,10 € et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur.

Le nombre total maximal d'actions ordinaires nouvelles susceptibles d'être émises pour les besoins du paiement du dividende en actions est de 180 035 actions, représentant 1,50% du capital et 1,05% des droits de vote, sur la base du nombre d'actions en circulation au 24/06/2010 augmenté du nombre maximal d'actions nouvelles susvisé.

Le dividende au titre de l'exercice 2009, arrêté sur les positions du 23 juin 2010 au soir, sera mis en paiement le 26 juillet 2010.

Les actions ordinaires remises en paiement du dividende porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2010 et feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur NYSE Euronext à compter du 26 juillet. Elles disposeront des mêmes droits que les actions ordinaires en circulation.

Les actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions ordinaires nouvelles du 28 juin 2010 au 16 juillet 2010 inclus, en faisant la demande auprès de leurs établissements teneurs de compte et ce pour la totalité du dividende leur revenant. A l'expiration de ce délai, le dividende ne pourra plus être payé qu'en numéraire.

Si le montant des dividendes pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Ce communiqué, établi en application de l'article 13 de l'instruction n° 2005-11 du 13/12/2005 de l'AMF, n'est produit qu'à titre informatif et ne constitue pas une offre d'achat de titres financiers. L'option de recevoir le dividende au titre de 2009 n'est pas ouverte aux actionnaires de tous pays pour lesquels une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales : les actionnaires résidant hors de France doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Régénération d'huiles usagées



Traitement de pneus usagés



Retraitement de déchets aqueux



Recyclage d'aluminium



Pôle recyclage de PVC et de plastiques complexes



AUREA est un pôle de regroupement de PME spécialisées dans le développement durable. Le groupe est notamment n°1 en Europe de la régénération des huiles noires moteur, n°1 en Europe pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés, n°1 en Europe dans le recyclage du PVC rigide.

Eurolist Compartiment C - Code ISIN FR 0000039232 - Mnémonique AURE - Indices SBF 250 et CAC Small 90

www.aurea-france.com

Joël PICARD

AUREA

Tél 01 53 83 85 45

aurea-france@fr.oleane.com

Vos contacts

Communiqué du 25/06/2010

Camille TRÉMEAU

TSAF - Groupe VIEL

Tél 01 40 74 15 45

camille.tremeau@tsaf-paris.com